

Image not found or type unknown



Loyer déplaçonné et augmentation

Par **rehad**, le **18/03/2018** à **17:38**

Bonjour à tous
Ma fille possède un local commercial depuis 25 ans avec le même locataire qu'elle a laissé courir, le loyer est déplaçonné le bail se renouvelant tacitement comment doit elle procéder pour effectuer une augmentation et à compter de qu'elle date ? doit elle refaire un bail ou cela peut il continuer comme cela et si il y a augmentation du loyer peut elle faire un rattrapage à compter de qu'elle période.
Merci de vos conseils
REHAD